

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 75-905/SG/T portant désignation d'un commis d'office chargé de la mise en état des comptes financiers de la Caisse des Prestations sociales

n° 75-905/SG/T

Ministère  
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Date de publication  
15 mai 1975

Numéro JO  
n° 11 du 10/06/1975

Date du numéro  
10 juin 1975

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

M. Pierre Fabresse, inspecteur principal des Postes et Télécommunications, agent comptable de l'Office des Postes et Télécommunications, est commis d'office pour assurer la mise en état d'examen des comptes financiers de la Caisse des Prestations pour les exercices 1970 à 1973 inclus. Art. 2. — Les dépenses afférentes à la mise en état d'examen des comptes visés ci-dessus seront supportées par le budget de la Caisse des Prestations sociales.